

## Enquête Nationale Périnatale 2021

Cinq ans après la dernière édition, l'INSERM, Santé publique France et la DREES ont lancé au mois de mars la dernière Enquête Nationale Périnatale 2021. Celle-ci est déployée auprès de 15 000 femmes afin de recueillir des informations sur leur santé et celle de leur(s) nouveau-né(s) dans toutes les maternités du territoire. Questions au Professeur Camille Le Ray, responsable scientifique de cette 6ème édition.

### Quels sont les objectifs des Enquêtes nationales périnatales ?

L'enquête a pour objectifs de :

- produire des indicateurs fiables et actualisés sur la santé des mères et des nouveau-nés, les pratiques médicales pendant la grossesse et l'accouchement et les facteurs de risque périnataux, qui ne sont pas connus par d'autres sources, pour la surveillance de la santé périnatale en France ;
- aider à l'orientation des politiques de prévention ;
- évaluer les pratiques médicales pendant la grossesse et l'accouchement ;
- fournir des données françaises représentatives pour le projet européen « EURO-PERISTAT » qui permet une comparaison de la santé périnatale entre les pays membres de l'Union Européenne, plus l'Islande, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suisse ;
- fournir des données pour l'enquête ancillaire EPIFANE portant sur l'alimentation de l'enfant dans sa première année de vie (projet mené par Santé Publique France) ;
- fournir des données pour les DROMS qui réalisent une extension de l'ENP avec des inclusions des femmes sur plusieurs semaines.

### Ces enquêtes ont-elles un impact direct sur la prise en charge en maternité ?

L'enquête nationale périnatale fournit, entre autres, des indicateurs de pratiques en salle de naissances. Par exemple, l'enquête de 2010 avait mis en évidence un taux particulièrement élevé d'utilisation d'oxytocine. Ces données avaient fait l'objet d'analyses spécifiques afin de mieux comprendre les déterminants de cette pratique. La publication de ces résultats et la diffusion aux professionnels lors de congrès a ainsi permis une prise de

conscience de cette utilisation excessive et une diminution du recours à l'oxytocine.

Parmi les femmes en travail spontané, 44,3% avaient reçu de l'oxytocine en 2016 versus 57,6% en 2010. Des recommandations de bonne pratique sur son utilisation lors du travail spontané ont également été publiées en 2017 et il sera donc intéressant d'évaluer l'évolution entre 2016 et 2021.

### Quelles tendances ces enquêtes révèlent-elles pour la profession de sage-femme ?

La précédente enquête a mis en avant la place des sages-femmes comme professionnel médical de 1ère ligne pour le suivi de grossesse et l'accouchement. En 2016, 23 % des femmes avaient été suivies principalement par une sage-femme (libérale ou travaillant en maternité) durant leur grossesse et 58 % des accouchements avaient été réalisés par une sage-femme. Il sera intéressant d'évaluer l'évolution entre 2016 et 2021.

Pour cette nouvelle édition de l'ENP, grâce au questionnaire réalisé à 2 mois auprès des femmes, nous disposons pour la première fois de données permettant d'évaluer l'importance du rôle des sages-femmes dans le suivi post-natal après le retour à domicile des femmes.

### Cette 6ème édition présente-t-elle des nouveautés ?

Pour la première fois en 2021, le recueil des données en maternité sera complété par un suivi des femmes à 2 mois et de leurs enfants et par un appariement aux données du Système National des Données en Santé.

De plus, un sous-échantillon de femmes ayant accepté le suivi à 2 mois de l'ENP, pourra également participer à l'enquête ancillaire EPIFANE portant sur l'alimentation de l'enfant et sa santé dans sa première année de vie, menée par Santé Publique France.

### Quel est le calendrier prévisionnel de publication des résultats de cette enquête ?

Entre le recueil de données en maternité et la publication des résultats, une succession d'étapes sont nécessaires : récupération et vérification des questionnaires, saisie et nettoyage des données, réalisation des analyses statistiques et rédaction des résultats.

Ainsi, le rapport des résultats de l'ENP 2021 devraient être publiés à l'automne 2022.